

Ministère de la santé et de l'accès aux soins  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Ministère du travail et de l'emploi

**Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR :

La ministre de la santé et de l'accès aux soins,  
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes,  
La ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2024 fixant pour 2025 les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail et de l'emploi, la ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
AHMEDOMAR	Amina
DELOISEL	Carine
LOMBARD	Mickaël
AVISSE	Loïc
WAGNER	Karine
ROUYER	Céline
LAATIRISS	Fouzia
AMACH	Naima

Nom usuel	Prénom
ALPHONSE	Karine
IGLESIAS MESA	Eleuterio
SAID	Anthoumani
BAUDUIN	Ophélie
KORCZ	Elisabeth
MEIRINO	Julie
NOL	Ronald
LERUS	Séverine
MHIBIK	Saber
AUTHIE	Estelle
SALAUN	Charlotte
FRAYSSE	Alexandra
VIRAMA	Marie-Thérèse
LECOMTE	Natacha
AHOUA	Stéphanie
BECCA VIN	Sylvie
MATHIEU	Emmanuelle
WIJERATNE	Michael
BERFINI	Marie-France
SOLBES-SABUCO	Bérengère
POUJOL	Cédric
LECLERCQ	Virginie
PRUVOST	Olivier
DENIER	Julie

Soit 72% de femmes et 28% d'hommes susceptibles d'être promus pour 76% de femmes et 24% d'hommes promouvables.

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité et au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024.

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe de service,  
adjointe à la directrice des ressources humaines  
Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines

  
Fabienne BOUSSIN